

Pavillon bleu et crottes de chien font bon ménage au Trottel

Les déjections canines, déposées dans le sable avec la complicité de maîtres peu scrupuleux, gâchent bien souvent le plaisir sur ce site pourtant labellisé. Las de ces incivilités, les riverains réclament davantage de contrôles

Combien de propriétaires canins ramassent le "cadeau" fait par leur fidèle compagnon ? Un sur deux selon les estimations les plus optimistes ou un sur dix d'après les sceptiques.

Ce problème d'hygiène publique n'épargne pas les plages de la cité impériale, bien au contraire. Ces dernières servent quotidiennement de lieu de promenade à toutes sortes de toutous, accompagné ou non de leur maître. Et quand l'inévitable se produit, il est plutôt rare de voir une main gantée se précipiter pour ramasser la chose, encore fumante, sous le sable qui la recouvre.

Et voilà qu'un enfant met la main sur le boudin nauséabond. Un autre en trimbale, malgré lui, des restes sous sa semelle. La plage est minée d'incivilités et les baigneurs en pâtissent indéniablement.

"Ils prennent la plage pour une litière, peste Simone Sanna, la gérante de la paillote Trottel Beach. Ce sont toujours les mêmes qui promènent leur chien ici, des habitants du quartier qui pensent être dans leur bon droit. Certains ramassent les déjections, mais l'urine s'infiltré et les odeurs restent, causant des problèmes d'hygiène. Je me suis disputée plusieurs fois et l'année dernière, j'ai même appelé la police municipale. Le propriétaire s'est pris une amende et n'est plus jamais revenu. Les touristes font également les frais de ces incivilités. Ils ne disent rien mais ils n'en pensent pas moins."

Une pétition contre les déjections

"Je n'ai jamais vu personne ramasser les déjections, affirme Romane Avolio, une employée de la paillote Bella Storia. Il n'y a pas de panneaux interdisant les chiens et rien pour récupérer les crottes. Le soir, les propriétaires lâchent carrément leurs chiens à la nuit tombée. Et ces derniers font ce qu'ils veulent dans le sable. Il y a un vrai problème d'hygiène, ça devient dégueulasse."



Ramasser les déjections, un réflexe pas encore bien ancré. /PHOTO JEAN-PIERRE BELZIT

Le ras-le-bol des riverains est tel qu'une pétition a été lancée sur les réseaux sociaux pour inciter les propriétaires canins à davantage de civisme. Les signataires demandent un affichage des règles en vigueur selon la période de l'année et des contrôles réguliers de la police municipale.

"J'ai voulu lancer une alerte pour faire réagir les gens, explique Anne-Catherine Mendez, une riveraine excédée par la situation. Cela fait plusieurs années que ça me trotte. La qualité de l'eau est souvent contrôlée mais celle du sable, jamais! Pourtant de gros efforts ont été faits ces dernières années pour rendre le lieu agréable. J'espère donc une prise de conscience."

Une amende de 11 €

La réglementation concernant la présence canine sur les plages de la ville varie en fonction de la saison. Hors période de surveillance, c'est-à-dire de mi-septembre à fin juin, les animaux de compagnie sont tolérés sur le sable à condition que les propriétaires n'abandonnent pas les déjections de leurs protégés. Lorsque les plages sont sur-

veillées, au cours de l'été, un arrêté municipal interdit toute présence animale. Des pictogrammes barrant l'image d'un chien sont alors affichés sur chaque poste de secours. Les contrevenants à cette réglementation encourrent une amende de 11€.

"Les maîtres nageurs ne sont pas habitués à verbaliser, c'est le rôle de la police de l'environnement, explique Natalie Ruggeri-Zanettacci, seconde adjointe au maire de la ville. Depuis plusieurs années, nous essayons de faire de l'information et de la sensibilisation, mais ce n'est malheureusement pas suffisant. Nous allons devoir réprimander pour faire évoluer les comportements."

L'année dernière, la plage du Trottel était la première de Corse à obtenir un Pavillon bleu. Ce label annuel récompense une bonne gestion de l'environnement, des déchets et de l'eau.

Le Trottel et d'autres plages de la ville sont à nouveau candidates cette année, mais la présence d'excréments dans le sable pourrait bien perturber l'obtention de cette distinction synonyme de gestion vertueuse.

Et d'hygiène.

JEAN-FRANÇOIS PACELLI

Un guide des plages autorisées

Nos amis à quatre pattes ne sont pas les bienvenus sur tous les sables, que ce soit en Corse ou sur le continent. Les touristes propriétaires d'animaux de compagnie se posent donc la question au moment de choisir leur destination vacances. Le site internet Plages.tv recense l'ensemble des plages accessibles aux animaux.

Avec 74 sites autorisés aux animaux sur l'île (62 en Haute-Corse et 12 en Corse-du-Sud), la Corse est plutôt tolérante en la matière.

Le Cap Corse, la côte orientale et la région de Porto sont en général permissifs, tandis que des interdictions comme celle en vigueur à Ajaccio durant les mois de surveillance sont en vigueur en Balagne et dans tout le sud.

